

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 13 décembre 2021****DÉLIBÉRATION n°2021-108**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 13 décembre 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 3 décembre 2021.

**Point de l'ordre du jour :**

4.3. Désignation d'un représentant étudiant à la commission d'appui PASS-LAS

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,

**Exposé de la décision :**

L'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique impose aux universités d'installer une commission d'appui rassemblant des représentants enseignants et étudiants et ayant pour objectif de s'assurer du suivi sur le plan réglementaire et pédagogique de la mise en œuvre de la réforme de l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique et d'assurer la diffusion auprès du public des informations sur les modalités de cette mise en œuvre définies par l'université.

Trois représentants étudiants siégeront au sein de cette instance : un.e représentant.e étudiant.e élu.e au conseil d'administration de l'université de Tours, un.e représentant.e étudiant.e élu.e à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Tours et un.e représentant.e étudiant.e de l'université d'Orléans.

Le conseil d'administration est appelé à désigner un.e représentant.e étudiant.e élu.e au conseil d'administration chargé.e de siéger au sein de la commission d'appui PASS-L. AS.

Après un appel à candidatures réalisé auprès des représentants étudiants élus au Conseil d'administration du 3 ou 9 décembre 2021, la Direction des affaires juridiques et du patrimoine a reçu une candidature déposée par M. Achille CASSIOT.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	30
Abstentions :	0
Votes exprimés :	30
<b>Pour :</b>	<b>30</b>
Contre :	0

M. Achille CASSIOT est élu membre de la commission d'appui PASS-LAS.

**Pièce jointe :**

- néant.

Fait à Tours, le 15 décembre 2021.

Le Président,

*A. Giacometti*

Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : **15 DEC. 2021**

Transmise au Recteur le : **15 DEC. 2021**